



## VIDE GRENIER

**DIMANCHE 11 FEVRIER 2024 à Lampaul Guimiliau, salle de la Tannerie  
9H00 – 17H00**

Entrée : 1,50 € - gratuit : - de 12 ans  
Petite restauration sur place

La salle sera mise à disposition des exposants à partir de 7h30.

Organisé par : Le Lampaul Karaté do – [lampaulkaratedo@gmail.com](mailto:lampaulkaratedo@gmail.com) – Patricia 06.10.32.51.14

### **Attestation – Inscription : Vide grenier du dimanche 11 Février 2024, Lampaul Guimiliau**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....

Pour les professionnels : N° du registre du commerce.....  
Merci de joindre une photocopie recto/verso d'un titre d'identité (CNI ou passeport) et une copie de votre inscription au registre du commerce.

Pour les particuliers : N° de la carte d'identité.....  
Délivrée à ..... Le.....  
Merci de joindre une photocopie recto/verso d'un titre d'identité (CNI ou passeport)

Marchandises proposées : .....

### **Réservation de mètre linéaire :**

**nombre de mètre : ..... X 3€ = .....**

**(règlement en espèce ou par chèque à l'ordre du LAMPAUL KARATE DO)**

### **REGLEMENT :**

- Pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels est autorisée
  - La vente d'animaux est strictement interdite
  - Le placement des exposants se fait dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription
  - Votre inscription est validé à réception du bulletin d'inscription, dûment complété et signé, accompagné du règlement.
  - A partir de 9h, sans consigne de l'exposant, nous attribuerons à un autre exposant la ou les table(s) non occupée(s).
  - Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera fait en cas d'annulation moins de 48h avant le vide grenier.
  - L'organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les vols ou détériorations des objets mis en vente.
  - Les exposants s'engagent à recevoir le public jusque 17h.
  - L'exposant devra laisser son emplacement propre à son départ.
- Le particulier atteste sur l'honneur de sa non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile 2024.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature (précédé de la mention : lu et approuvé.

\*\*\*\*\*